Nos propositions Pédagogiques et éducatives

Dès l'entrée en 6ème, en plus des enseignements communs, votre enfant pourra choisir 1 ou 2 options au choix parmi les 3 suivantes :

- Bilangue,
- Chant choral (Psallette),
- Football

BILANGUE

Enseignement de deux langues étrangères dès la 6ème soit **6 heures 30 par semaine** :

- **Anglais** : 4 heures par semaine,
- **Allemand** : 2 heures 30 par semaine

Intervenante : Mme Anyvonne COROUGE, professeur d'allemand au collège.
Objectif : favoriser l'apprentissage des langues étrangères comme moyen privilégié de communication, en commençant simultanément deux langues proches l'une de l'autre.
Qualités requises : motivation, curiosité intellectuelle, goût de la communication et de l'échange.
Engagement pour 4 ans.

CHANT CHORAL

Formation de 4h00 **par semaine** sur temps scolaire. Elle intègre :

- La pratique du chant choral : 3h00/semaine,
- Un cours de formation musicale : 1h00/semaine,
- Un suivi vocal individuel ou en groupe restreint.

Groupe de 40 à 50 **élèves**

Intervenant : M. Marc HUCK professeur d'éducation musicale et chef de chœur à l'Académie de Musique et d'Arts Sacrés de Ste Anne d'Auray.
Objectifs :

- ouvrir l'horizon culturel des élèves par la pratique régulière du chant choral
- échanges et concerts avec d'autres chœurs ou musiciens.

Qualités requises : goût de la musique et du chant, motivation, persévérance.
Les activités du parcours musique-études se déroulent **de septembre à juin.** C'est un engagement de la famille et de l'élève pour l'année scolaire complète et peut être poursuivi en 5ème, 4ème et 3ème. Il est possible d'intégrer la Psallette en cours de collège.

Participation des parents : limitée à une participation aux frais de formation (partitions, livrets de cours...) de l'ordre de 50 € pour l'année.
Engagement pour un an reconductible pour 3 ans.

FOOTBALL

Modalités : séance de 3 heures **par semaine** sur horaire scolaire
(2 fois 1h30). C'est une section sportive homologuée par le Rectorat.
Groupe de 10 à 12 élèves pour les garçons et les filles.
Intervenant : M. Maxime MICHEL - éducateur sportif, diplômé BE du 1er degré en football.

Objectif : s'approprier différentes techniques footballistiques.
Ex. : exercices variés visant la respiration, l'agilité, la précision des déplacements, les gestes techniques appropriés sur le terrain etc...

Qualités requises : motivation, persévérance, assiduité, conditions physiques vérifiées par le suivi médical, esprit d'équipe...

L'option Football se déroule **de septembre à juin.** Elle est choisie par l'élève **obligatoirement pour toute l'année scolaire** (sauf contre-indication médicale stipulée par un certificat) et peut être poursuivie en 5è.

Conditions d'admission :

- tests de sélection le **jeudi 27 mai 2021** (lors de la journée CM2 – 6ème),
- aptitudes physiques (visite médicale obligatoire),
- l'enfant doit être licencié dans un club.

Pas de surplus aux frais de scolarité pour les familles.
Engagement pour 2 ans.

ATELIERS DU MIDI

D'autres activités sont proposées à tous les élèves sur le temps scolaire du midi :

➔ **Chorale, C.D.I., atelier jeux de société, Association Sportive (AS), propositions pastorales, atelier lecture, atelier jeux d'échecs, atelier astronomie, atelier jardinage, atelier robotique…**